

Hydro-Québec Distribution
AO 2021-02 : Appel d'offres pour l'acquisition de 300 MW d'énergie éolienne
Liste des Questions et Réponses émises lors de la conférence préparatoire du 26 janvier 2022

#	Nom du participant	Question	Réponse du Distributeur pour questions prises en délibéré
1	Christian Désilets - Siemens Canada	Seront-ils connectés au réseau Hydro ou seront-ils autonomes ?	Les éoliennes et le parc doivent être raccordés au réseau d'Hydro-Québec. Ils ne peuvent.
2	François Gagnon, Énergie Wind-Do Inc.	Le mandataire est-il conscient que l'exigence d'un profil de production d'électricité détaillé fait par un expert avant le 12 février implique qu'aucun projet qui n'est pas préparé de longue date ne pourra être proposé?	En fait, je n'ai peut-être pas été clair dans la présentation, mais le profil de production doit être inclus dans la soumission qui va être déposée en juillet. Donc, cela vous permettra d'obtenir certaines analyses de vents nécessaires à établir le profil de production. Yannick, est-ce que tu as des points à rajouter? YANNICK SCULLY (HQ) : Oui, juste préciser que pour qu'est-ce qui est demandé pour le onze (11) février, c'est la modélisation du comportement électrique de la technologie qui sera proposée dans la soumission du mois de juillet.
3	Stéphane Boyer (Hydromega)	Concernant le système de stockage, est-ce que cela peut être proposé comme une variante ou est-ce une option? Pouvez-vous clarifier la méthodologie pour passer du prix en \$/kW-an au prix en \$/MWh (2022)	Vous pouvez le présenter comme une variante, mais vous n'êtes pas obligé de le présenter dans l'offre principale. Pour ce qui est de la méthodologie pour passer du prix de dollars en kilowattheure au prix en dollars par mégawattheure, je vais vous laisser madame Nathalie Villeneuve expliquer les subtilités. NATHALIE VILLENEUVE (HQ) : Oui. Alors, pour établir le prix en dollars du mégawattheure. En fait, ce qui est fait, c'est que sur toute la durée de l'analyse, la durée des contrats, on va considérer les coûts annuels puis on va les ramener on va les réactualiser donc, en dollars courants. Puis on va faire la même chose avec les flux d'énergie, ce qui va nous permettre de calculer une annuité. Puis cette annuité-là, donc, il faut considérer l'ensemble des coûts, autant les dollars du kilowatt-an et le coût de l'énergie, les coûts de transport, et caetera, qui vont être comparés, au niveau de l'évaluation, autant à l'étape 2 qu'à l'étape 3. PAUL GRÉGOIRE (HQ) : on me mentionne, ici, que ça serait plus simple de préciser que c'est une variante, le système de stockage pour l'analyse.
4	Jacques Gauthier	Il est inéquitable d'exiger du promoteur d'avoir déjà construit un parc d'éoliennes auparavant. Cela prive l'éclosion de nouvelles entreprises dans le secteur. D'autant plus qu'avec toutes les garanties exigées, le risque inhérent à l'expérience est très mince. Quel est le rationnel?	Hydro-Québec demande une expérience, pourquoi? Parce qu'on veut s'assurer d'avoir un projet qui va être réaliste dans sa construction et qui va être exploité par une entreprise qui a déjà de l'expérience dans la construction, l'exploitation d'une centrale éolienne. Donc, c'est bien important pour nous. Comme dans le passé, on demande cette expérience-là. Ce n'est pas pour briguer des sociétés qui veulent se développer. Hydro-Québec a poussé pour des entreprises. Cependant, dans notre cas, c'est pour assurer la stabilité et l'approvisionnement de notre réseau au Québec, pour répondre aux besoins des Québécois.
5	Christian Désilets - Siemens Canada	Est-ce que l'appel d'offres est sur Espace Approvisionnement? Si oui, quel est le numéro?	Il n'est pas nécessairement sur l'espace « approvisionnement », mais il est sur le site Web d'approvisionnement d'Hydro-Québec pour les achats d'électricité. C'est l'appel d'offres 2021-02. Yannick... YANNICK SCULLY (HQ) : Oui, pour préciser. L'espace « approvisionnement pour tous », c'est l'espace utilisé par Hydro-Québec dans le cadre de ses appels d'offres aussi, mais pour les services professionnels ou des besoins organisationnels internes. Dans ce cas-ci, on parle d'approvisionnement en énergie qui a son propre site, comme monsieur Grégoire l'a mentionné.
6	Pascal Moreau	Le dépôt des données, paramètres et modèles requis pour l'étude de comportement dynamique du réseau doit-il être fait par le manufacturier ou par le soumissionnaire?	Le dépôt de l'information demandée pour au plus tard le onze (11) février peut être fait soit par le manufacturier, soit par le soumissionnaire. Il est évident que la responsabilité ultime, c'est pour le soumissionnaire. Et les données devront être transmises au représentant officiel. Est-ce qu'il y a d'autres points techniques spécifiques qui sont mentionnés dans le document d'appel d'offres pour la quantité d'information si vous avez d'autres questions spécifiques ou pointues, vous pourrez les adresser soit aujourd'hui, soit à travers le site Web.
7	Jonathan Zagazeta, Liberty Power	Is the bidder required to provide the models and parameters for every possible WTG technology that may be considered by the bidder by February 11, 2021? Can a variation of a WTG technology (ie. same turbine platform and generator size, but different blade length or hub height) ultimately be used in the final bid if it is determined to be better suited after the February 11, 20222 deadline?	Basically, all the wind turbine models that you may use for your wind site should be provided by February eleventh (11). You have a question more specific about variation of a wind turbine technology, that one, I don't have the answer yet, I should discuss that with Hydro-Quebec, le Transporteur, TransÉnergie, and I will be able to provide an answer shortly after. I think, also, mister Scully, have some experience on this subject. YANNICK SCULLY (HQ) : Yes, I can answer that. As monsieur Gregoire said, you have to consider all technology that you'll be maybe submitting in July. It is really important if there is any variation of that technology from February eleventh (11) to July. There's gonna be some new announce to be made by TransÉnergie regarding the possible solution to interconnection. So, at the end, when you bid and the model that you presented is not the one that it is within the bid, it's gonna be complicating the interconnection studies to be made. So, it's really important to know what you're doing about that. If it's within the technology that you presented, that's not a problem. Then, we will be using that. So, check if possible, give as much information as possible for the modelization and if there is any changes during that time after that, please advise.
8	Jérôme Dagenais, EDF Renewables	À quand peut-on s'attendre au partage du contrat-type (Annexe 6)?	Pour ce qui est du contrat-type, à l'annexe 6, il est déjà sur le site Web de l'appel d'offres. Vous pouvez le dès aujourd'hui, et ce, depuis environ une semaine.
9	Jean-François Thériault, Alliance éolienne de l'Est	Dans l'évaluation des offres, de quelle façon Hydro-Québec traitera-t-elle les demandes d'intégration qui sont présentement inscrites sur la plateforme OASIS en ce qui concerne les coûts de transport et d'intégration appliqués à chaque offre.	Bon, concernant qu'est-ce qui est sur Oasis, les réservations, Hydro-Québec doit les respecter, donc, le "queuing" d'Oasis et c'est pourquoi Hydro-Québec Distribution a fait sa propre réservation. Dans l'appel d'offres, les soumissions qui pourront participer, ce seront celles qui se seront retirées du "queuing". Si elles ne se sont pas retirées, malheureusement, Hydro-Québec, TransÉnergie, dans ses études, doit considérer ce projet-là comme si c'était un projet qui serait réalisé. Et il doit, en conséquence, prioriser ce projet-là versus les projets qui seraient retenus dans le cadre de l'appel d'offres du Distributeur. C'est la réglementation qui s'applique, à ce moment-là, et on ne peut pas faire le contraire.

10	Pier-Luc Vandal - Kruger Énergie	<p>Selon la section 2.3.7.1, veuillez confirmer si les frais de \$25,000 pour l'évaluation de crédit sont exigibles par soumissionnaire ou par entité constituant le partenariat à intervenir?</p>	<p>Donc, pour répondre à votre question, en fait, c'est au choix du soumissionnaire. En fait, comme l'indique la clause 2.3.7.1 du document d'appel d'offres, en fait, le Distributeur va analyser la solidité financière du soumissionnaire sur la base des notations de crédit qu'il obtient auprès de différentes agences. Donc, ça, c'est mentionné dans une annexe du document d'appel d'offres. Toutefois, ce qu'il est important de retenir, c'est que l'entité qui va soumettre la proposition, elle doit clairement identifier quelles sont ses constituantes. Et, en fait, c'est au choix. Donc, le Distributeur va pouvoir analyser la note de crédit sur la base du soumissionnaire comme tel ou de la notation de crédit d'une société affiliée qui serait garante. Donc, par exemple, si un projet communautaire n'a pas nécessairement eu de note de crédit, à ce moment-là, et qu'un promoteur, lui, en possède une, et qu'il se porte garant du projet, à ce moment-là, nous allons considérer la notation de crédit de la société qui est garante. Donc, vraiment, c'est au choix du soumissionnaire, à ce niveau-là.</p> <p>C'est une précision que je voulais apporter moi-même à ma réponse. Je relisais la question, puis je ne pense pas que j'y ai répondu à cent pour cent (100 %). Donc, je voulais juste spécifier que si, par exemple, la société garante a déjà une notation de crédit qui s'applique, il n'y a pas besoin de payer des frais de vingt-cinq mille dollars (25 000\$). C'est vraiment... Ça s'applique seulement, et seulement s'il n'y avait aucune notation de crédit pour aucun des constituants du soumissionnaire. Puis, d'ailleurs, ce n'est pas nécessairement obligatoire, mais évidemment, à la période d'analyse sur la solidité financière, une soumission qui n'aurait pas ces garanties-là, se verrait attribuer moins de points. Donc, je voulais juste le préciser.</p>
11	Samson Vayssieres - Valeco	<p>Bonjour, est-ce que c'est quand même obligatoire de proposer un projet avec un système de chauffage de pale pour un site qui a très peu de pertes dues à la glace (par exemple 1-2%) ?</p>	<p>La réponse, dans ce cas-ci, c'est oui. Vous êtes obligé de fournir un système de chauffage de pales. On a en tête, lorsqu'on a fait la demande, ce qui est arrivé au Texas où les pales ont gelé. Et, aussi, je crois que monsieur Éric Desrosiers, qui avait suggéré cette addition, a des compléments d'information. ÉRIC DESROSIERS (HQ): Oui, merci Paul. En fait, comme complément d'information, cette exigence-là a été introduite parce que, de notre côté, on a quand même, avec l'expérience, trouvé qu'il y avait un avantage net et indéniable d'avoir des systèmes de dégivrage sur les pales. Dans votre question, vous proposez un site avec très peu de perte, un (1 %) ou deux pour cent (2 %). C'est sûr qu'il y aura toujours une évaluation du coût/avantage, là, mais un ou pour cent (2 %) de perte sur certains projets, ça peut représenter quand même une grosse somme et justifier l'investissement. Donc, de notre côté, c'est une exigence minimale pour les prochains parcs qui seront à être mis en service.</p>
12	Hervé Rémy, Les Services EXP	<p>Est-ce que le modèle devant être déposé le 11 février concerne uniquement le modèle numérique de l'éolienne ou du parc au complet?</p>	<p>Le modèle qui doit être déposé le onze (11) février, je dirais qu'il concerne, à la fois l'éolienne et le parc. Je devrais préciser que c'est les principaux équipements du parc. Donc, il est possible que certaines informations vous soient demandées pour les transformateurs ou d'autres caractéristiques techniques. Pour ce qui est de l'éolienne, c'est clair qu'on a besoin du modèle pour PSSE et autres informations, pour faire la modélisation.</p>
13	Étienne Bibor - EDF EN	<p>Est-ce les Soumissionnaires ou les turbiniers qui doivent soumettre les modèles PSSE. Si c'est les Soumissionnaires, y a-t-il une limite sur la quantité de modèles PSSE pouvant être soumis?</p>	<p>Il n'y a pas de limite, pour le moment, sur la quantité de modèles PSSE. Évidemment, ça doit être des modèles éprouvés pour des éoliennes éprouvées. Et, puis, si vous avez certaines idées particulières ou des informations techniques, on peut les soumettre dans des questions-réponses plus détaillées pour vous fournir la réponse du Transporteur. Monsieur Scully a aussi des points à rajouter, je crois. YANNICK SCULLY (HQ) : Non, c'est juste de le préciser. Bon, parce que vous avez deux questions à soumettre. Comme on l'a dit plus tôt, tant le soumissionnaire ou le turbinier peut soumettre le modèle PSSE. Et comme monsieur Grégoire l'a précisé, il n'y a pas de limite de modèles de PSSE. On comprend qu'il pourrait y avoir un projet avec plusieurs turbiniers. Donc, c'est important de fournir l'information pour avoir une image claire de votre projet.</p>
14	Jonathan Zagazeta, Liberty Power	<p>Will there be any limitation on the number of projects within the same MRC?</p>	<p>There is no limitation of the number of projects within the same MRC. What I mean, you can put as many proposals that you want, as you follow the instructions of the tender documents. However, keep in mind that actual grid has some limitations and those limitations may prevent massive injection of megawatts. So, that should be determined by exploratory studies as offer in the tender documents.</p>
15	Pier-Luc Vandal - Kruger Énergie	<p>Selon la section 2.3.1, notre compréhension est que, par exemple, une soumission donc le coût de l'électricité serait 10% plus élevé que la soumission qui offre le coût le plus bas se verrait attribuer 10% moins de points, soit 54 points. Veuillez svp confirmer.</p>	<p>Oui, effectivement, votre calcul est bon. C'est effectivement comme ça qu'on établirait le pointage pour le coût de l'électricité.</p>
16	Zakaria Chayed - EDF renouvelables	<p>Bonjour, est-ce que vous planifiez fournir plus d'informations sur les zones du réseau permettant de raccorder les projets sans engendrer des coûts de renforcement du réseau principal significatifs.</p>	<p>L'idée, c'est que la question a déjà été posée et répondue. Et, en gros, qu'est-ce qu'on dit, c'est qu'on ne peut pas favoriser une région plus qu'une autre, on ne peut pas fournir d'information, étant donné que les zones d'intégration des coûts de renforcement dépendent de la grosseur du projet que vous voulez brancher sur le réseau. Donc, l'idéal, selon le Transporteur, c'est de demander une étude exploratoire pour mieux cibler les coûts de renforcement qui pourraient être significatifs, dépendant du projet.</p>
17	Julien Wu (Evolugen by Brookfield Renewable)	<p>Serait-il possible de partager les frais de \$25,000 pour l'évaluation de crédit entre les soumissions visant l'a/o de 300MW et celui de 480MW venant du même promoteur?</p>	<p>Je vais m'avancer, peut-être, sur une réponse, là, mais je veux juste que les gens comprennent bien que l'analyse des soumissions se fait vraiment de manière indépendante, d'un appel d'offres à l'autre. Donc, la seule façon que je verrais que cette situation-là peut arriver, c'est si c'est exactement le même projet, avec les mêmes partenaires et la même structure d'entreprise qui soumissionne dans chacun des appels d'offres.</p>
18	Pier-Luc Vandal - Kruger Énergie	<p>Compte tenu de l'impact des projets résultants des appels d'offres en cours sur le réseau de transport, quel AO sera évalué en premier entre l'AO 2021-01 et l'AO 2021-02?</p>	<p>Concernant la priorité, le Distributeur a mis en priorité l'appel d'offres 2021-01 sur Oasis. Et le deuxième appel d'offres qui suit, c'est l'appel d'offres 2021-02. Donc, on suit vraiment la consigne d'Oasis, à ce moment-là, avec ces réservations-là.</p>

19	Etienne Bibor - EDF EN	Est-ce possible de fournir plus de détail sur la certification demandée, liée à la durée du contrat	En fait, les détails, en fait, sont un peu exprimés dans le document d'appel d'offres. Donc, on veut des certifications qui répondent aux normes IEC 61400. Donc, avec des organismes d'accréditation, de certification reconnus. Donc, cette fois-ci, on n'a pas spécifié les compagnies comme telles. Elles sont connues dans l'industrie. Et puis, ce qui est exigé, en fait, là, c'est que ces certifications-là reconnaissent soit le fonctionnement à des températures froides, jusqu'à moins trente degrés Celsius (-30 C), et aussi qu'elles sont certifiées pour avoir une durée de vie, selon les manufacturiers, à l'époque, on avait des durées de vie de vingt (20) ans, vingt-cinq (25) ans. Maintenant, on voit, même, des fois, trente (30) ans. Donc, cette certification-là devra être, en fait, fournie pour justifier la durée de vie des éoliennes, en concordance, aussi, avec la durée du contrat qui sera déposé. En gros, c'est ça. Je ne sais pas si quelqu'un d'autre aurait des ajouts, mais si vous avez d'autres précisions ou vous voulez d'autres détails, bien, n'hésitez pas à écrire votre question sur le site Web.
20	Stéphane Boyer (Hydromega)	Quelles sont les exigences techniques (ou certification) pour les systèmes de stockage?	Pour les systèmes de stockage d'énergie, les spécifications techniques sont incluses dans le formulaire de soumission. Il y a plusieurs demandes d'informations très techniques par rapport aux mégawatheures, aux mégawatts, aux périodes de décharge, et caetera. Donc, je vous invite à consulter le document d'appel d'offres, notamment la section, le formulaire de soumission. Et s'il y a d'autres informations ou questions plus pointues, vous nous les adressez.
21	Jonathan Zagazeta, Liberty Power	Will a draft offtake contract be circulated?	Draft contract is already published in french as of a few days ago. It is on the Web site of Hydro-Quebec. It is called in french « contrat-type ». And basically, all the contracts will be the same as shown, except for some quantities, contractual warranties and so on that you have to specify as indicated in the presentation and in the tender for documents.
22	Samson Vayssieres - Valeco	Est-ce qu'un projet situé dans une autre province que le Québec, mais raccordé sur le réseau d'Hydro-Québec au Québec est éligible ?	l'exigence pour cet appel d'offres là, celui, les trois cents mégawatts (300 MW) éolien, est que le projet éolien soit situé au Québec. Donc, on ne pourrait pas changer cette exigence qui est publiée dans le document d'appel d'offres.
23	Pier-Luc Vandal - Kruger Énergie	À l'étape 2 et 3 du processus de sélection, comment comptez-vous comparer les soumissions qui comportent une composante de puissance avec celles qui n'en comportent pas?	Alors, effectivement, on ne peut pas comparer, à l'étape 2, on ne pourra pas faire le pointage avec toutes les soumissions regroupées ensemble. Donc, ce qui va être fait, c'est qu'à l'étape 2, on va établir deux catégories de produits. Donc, la catégorie avec la catégorie sans stockage. Comme ça, on va avoir deux classements distincts. Ça nous permet, pour chacune des catégories, de comparer des pommes avec des pommes. À l'étape 3, en fait, ce qui va être considéré comme coût total, ça va être le coût total d'approvisionnement. Donc, là, à l'étape 3, l'ensemble des combinaisons vont être mises en commun pour former les combinaisons de soumission. Puis on va être en mesure, à ce moment-là, de considérer, à la fois, l'impact du système de stockage sur la contribution au bilan de puissance du Distributeur, puis en considérant l'ensemble des coûts d'approvisionnement. Donc, l'impact de chacune des combinaisons sur les coûts d'approvisionnement totaux. Donc, en tenant compte de l'impact sur les autres approvisionnements qui peuvent être modulés, par exemple, comme l'électricité patrimoniale et les autres achats sur les marchés
24	Pier-Luc Vandal - Kruger Énergie	Quelle valeur sera attribuée au coût du service d'équilibrage et de puissance complémentaire pour les offres avec et sans composante de puissance?	Alors, ce qu'il faut comprendre, c'est que dans le cas des offres avec stockage, on va considérer la puissance additionnelle au-delà de la puissance complémentaire qui est fournie par le service d'équilibrage. Donc, dans tous les cas, dans toutes les soumissions qui vont être reçues, dans le cadre de cet appel d'offres, il va y avoir ajout d'un coût pour un service d'équilibrage. Donc, ça va être les mêmes coûts pour toutes les soumissions.
25	François Gagnon, Énergie Wind-Do Inc.	Quelle est la différence entre un versement de 5,700\$ par MW par an à une collectivité et une participation de 50% de la même collectivité?	C'est deux sujets complètement différents. Il y en a un que c'est un versement d'argent à la communauté, de cinq mille sept cents (5 700\$). Et pour ce qui est de la participation de cinquante pour cent (50 %), c'est de bâtir une compagnie légale qui pourra s'occuper de la construction et la gestion du parc éolien ainsi que de son exploitation. C'est un sujet complètement différent.
26	Etienne Bibor - EDF EN	Un peu redondant avec une question précédente, mais pour être certain du mécanisme: Est-ce que la soumission proposée ayant le prix le plus élevé sera attribué 0 points ou est-ce que le pointage associé sera au prorata du prix le plus bas?	Alors, oui, en effet, il n'y aura pas de pointage attribué par défaut à la soumission qui comporte le coût le plus élevé. Donc, vraiment, le pointage maximum va être attribué à la soumission dont le coût est le plus faible. Puis à partir de ça, les pointages vont être attribués au prorata, en proportion du prix de la soumission dont le coût est le plus faible.
27	Robin Deveaux (EDF Renouvelables)	Bonjour, les règles et modalités relatives à la détermination du contenu régional et québécois ne semblent plus faire mention du mécanisme d'exportation. Est-ce bien le cas ?	Oui, c'est bien le cas. Il n'y a pas de mécanisme d'exportation maintenant. L'industrie est déjà bien implantée au Québec, a plusieurs entreprises qui sont spécialisées dans le domaine. Les besoins ne sont plus les mêmes. Donc, on s'attend à des retombées directement au Québec et on n'a plus besoin de bonification d'exportation, pour d'autres choses.
28	larbi ourari, eolelectric	Pouvez-vous svp clarifier si le remboursement du poste de départ inclut les coûts du poste électrique et du réseau collecteur tels qu'indiqués dans le document les tarifs et conditions de transport d'électricité.	Les coûts du poste de départ, ça inclut les coûts du poste électrique et du réseau collecteur. C'est indiqué dans le document d'appel d'offres et c'est basé sur les Tarifs et conditions de transport d'électricité. Je pense que ça complète la réponse. Monsieur Scully, je pense, a un complément à rajouter. YANNICK SCULLY (HQ) : Le détail de cette information-là se retrouve au document d'appel d'offres. Et c'est un seul remboursement qui est réalisé par Hydro-Québec pour le poste de départ.

Hydro-Québec Distribution
AO 2021-02 : Appel d'offres pour l'acquisition de 300 MW d'énergie éolienne
Liste des Questions et Réponses émises lors de la conférence préparatoire du 26 janvier 2022

29	Jérôme Dagenais, EDF Renewelables	Est-ce qu'Hydro-Québec prévoit effectuer la traduction en anglais des documents d'appels d'offres ?	il n'est pas prévu de traduire la documentation en anglais. La raison étant que, dans l'esprit de la Charte de la langue française et de la Politique gouvernementale relative à l'emploi et la qualité de la langue française dans l'administration, dont s'inspirent les encadrements d'Hydro-Québec, que le Distributeur a publié dans les appels d'offres, donc du quatre cent quatre-vingt mégawatts (480 MW) et du trois cents mégawatts (300 MW), en français seulement. Par ailleurs, nous vous rappelons que tous les contrats d'approvisionnement en électricité conclus dans le cadre de ces appels d'offres vont être en français. Donc, c'est la position officielle du Distributeur à cet effet-là.
30	Julie Turgeon RES Canada	Est-ce que les coûts remboursés par le transporteur (poste de départ) qui seront remboursés (à la hauteur de xx \$) incluent également le système de réseau collecteur?	Oui, c'est écrit dans le document d'appels d'offres qu'on va rembourser les coûts du réseau collecteur pour ce qui est du réseau collecteur. Évidemment, ça n'inclut pas les coûts de fibre optique, qui, eux, ne sont pas reliés au réseau collecteur, directement. Les détails sont dans le document d'appel d'offres et dans les documents d'Hydro-Québec.
31	Simon Bélanger - NetZero R.E.D.	Dans l'éventualité où certains manufacturiers d'éoliennes n'aient pas de système de dégivrage approprié à proposer avant le dépôt des soumissions en juillet donc, un, est-ce que sera-t-il automatiquement disqualifié? Et, deux, est-ce qu'il sera possible de déposer une lettre d'intention confirmant la disponibilité, avant la mise en service?	Le document d'appel d'offres indique que si les certifications demandées, dont celle d'une certification comme quoi vous avez un système de dégivrage qui fonctionne à moins trente (-30 C), n'est pas disponible, ça semble impliquer que vous pourriez déposer votre soumission, mais que vous ne pourrez pas entrer en service tant que vous n'aurez pas fourni le système de dégivrage. Et, puis, je vais laisser monsieur Desrosiers compléter sur ce point-là, aussi. ÉRIC DESROSIERS (HQ): En fait, comme monsieur Grégoire le mentionne, c'est une exigence qui est demandée dans le document d'appel d'offres. Donc, c'est aux promoteurs, aux soumissionnaires, de faire la démonstration que la technologie sera disponible. Donc, c'est à déposer pour les soumissions. PAUL GRÉGOIRE (HQ) : Puis, Monsieur Bélanger, je fais juste rajouter un petit point. C'est que dans les documents, si je me rappelle bien, c'est mentionné que, supposons que vous avez été sélectionné et que vous avez promis d'avoir un système prêt à temps, on ne vous permettrait pas l'expédition des éoliennes, tant qu'on n'aura pas une certification valable pour les éoliennes.
32	Etienne Bibor - EDF EN	Est-ce que la soumission ayant le prix le plus HAUT sera attribué 0pts sur une possibilité de 60pts	Oui, en effet, je confirme qu'il n'y aura pas de point par défaut attribué à la soumission qui a le prix le plus haut. Donc, il n'y a pas de zéro point qui va être attribué par défaut à la soumission la plus haute.
33	Nicolas Muszynski, Système d'énergie renouvelable	Pouvez-vous confirmer que, lors de l'opération des projets, la puissance garantie pour les projets hybrides peut être fournie soit par les génératrices éoliennes (s'il y a du vent), soit par le système de stockage, ou par les deux en même temps, pourvu que les garanties de puissance soient respectées?	la puissance peut être livrée par les éoliennes et par le système de stockage, en parallèle, pourvu qu'on ne dépasse pas la puissance maximum du poste, qui est la puissance maximale à transporter. Évidemment, s'il n'y a pas de vent, la puissance, si elle est demandée par le Distributeur, elle proviendrait du système de batteries, le système de stockage. S'il y a du vent qui fait fonctionner les éoliennes à pleine puissance, alors, on ne pourra pas demander de puissance du système de stockage, car on aura atteint le maximum à transporter. Et, puis, pour m'assurer que la réponse est complète, Nathalie Villeneuve a peut-être des points à rajouter. NATHALIE VILLENEUVE (HQ) : Oui, merci. En effet, je voulais juste compléter que la garantie de puissance ne pourra pas être offerte par une installation de production d'énergie variable. Donc, l'énergie éolienne ne pourra pas offrir de garantie de puissance. Par contre, nous devons ajouter un service d'équilibrage à toutes les soumissions éoliennes. Puis à ce titre, on va considérer la garantie de puissance qui va être offerte par le service d'intégration éolienne lors de l'analyse des soumissions. Donc, la portion éolienne, comme telle, ne pourra pas offrir de garantie de puissance.
34	Yoann Payelleville (Enercon)	Bonjour, quand et comment seront définis les critères permettant de justifier du contenu local (critères administratifs) ? Merci	Tout qu'est-ce qui concerne le contenu local, le contenu régional, le contenu québécois, se retrouve à l'annexe du contrat-type qui a été présenté dans l'addenda numéro 2 qui a été publié, lundi dernier. Vous pouvez trouver ça sur le site Web du Distributeur, à l'adresse de l'appel d'offres.
35	Jonathan Zagazeta, Liberty Power	Are there any more specifics on how domestic content will be measured (value versus cost)?	Yes, all items regarding domestic content, regional content, Quebec content is mentioned within standard contract type on the Web site, which is part of the first addenda that we published last Monday. You have the information about that.
36	Simon Belanger - NetZero R.E.D.	Clarification au sujet de la certification de l'éolienne entre 20-30ans — on parle d'une certification générique du model d'éolienne (Type Certificat) ou la certification doit être spécifique au site soumissionné (Turbine Site Suitability)? Merci.	En fait, quand on parle de certification d'éolienne, on parle bien de type « certificate ». Donc, certification-type d'éoliennes et non du « site suitability ».
37	Nicolas Muszynski, Système d'énergie renouvelable	y a-t-il des restrictions sur la participation des autres filiales d'Hydro-Québec dans l'appel d'offres	il n'y a pas de restriction sur la participation des appels d'offres, en autant qu'ils rencontrent les critères de l'appel d'offres. On ne peut pas imposer des restrictions à Hydro-Québec ou les filiales d'Hydro-Québec.